

## L'AFT et l'Apec renouvellent leur partenariat au bénéfice des entreprises et des cadres du secteur transport-logistique

Philippe Dialynas, Directeur Général adjoint de l'Association pour l'emploi des cadres (Apec), et Jean-Pierre Gaumet, Président de l'Association pour le développement de la Formation dans les Transports et la Logistique (AFT), viennent de signer une nouvelle convention de partenariat. Renouvelée pour une durée de deux ans, celle-ci a pour objectifs de favoriser l'insertion professionnelle et le développement de l'emploi dans le secteur Transport-Logistique auprès des cadres, et d'appuyer les employeurs du secteur dans l'exercice de la fonction RH.

Ce partenariat se déploiera sur l'ensemble des territoires, au plus près des problématiques de chaque bassin d'emploi.

Par le biais de cette convention, l'Apec sera en mesure de :

- Diffuser aux entreprises du transport-logistique l'offre de services de l'AFT. Organiser des événements communs afin de les accompagner dans leurs pratiques RH et les aider à recruter les compétences cadres dont elles ont besoin.
- Informer, conseiller et accompagner les cadres du transport-logistique dans leurs démarches d'évolution professionnelle, les aider à développer leurs compétences et leur employabilité.

De son côté, l'AFT s'engage notamment à :

- Présenter, dans les réunions collectives organisées par l'Apec, les métiers, les formations et les opportunités d'emploi dans le secteur du transport-logistique aux cadres et jeunes diplômés
- Faciliter la mise en emploi des cadres et des jeunes diplômés avec les employeurs du Transport-Logistique
- Mettre à disposition de l'Apec les études et travaux menés et produits sur le secteur
- Faire connaître aux entreprises du secteur l'offre de services de l'Apec
- Inviter les référents de l'Apec aux événements organisés par l'Association

### **A propos de l'AFT :**

Créée en 1957, l'AFT est l'organisme de développement de la formation professionnelle Transport et Logistique. Il intervient au profit de toutes les entreprises de transport public (compte d'autrui) ou privé (compte propre). Présente sur l'ensemble de la France métropolitaine, l'AFT assure sa mission générale de développement de la formation en cofinanciant des formations, en appuyant le système éducatif, en informant et en orientant les publics divers vers les métiers et formations du secteur ([www.choisis-ton-avenir.com](http://www.choisis-ton-avenir.com)), en créant des contenus de programme pour les enseignants.e.s et les formateurs.trice.s, en accompagnant les entreprises dans les évolutions sociétales et en produisant des indicateurs de l'emploi et de la formation. [www.aft-dev.com](http://www.aft-dev.com)

### **À propos de l'Apec**

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, conseille les entreprises en leur proposant des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Elle accompagne les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes diplômé.e.s. Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP). L'Association, et ses 500 consultant.e.s, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer (Martinique, Guadeloupe et La Réunion).

[www.corporate.apec.fr](http://www.corporate.apec.fr)

### **CONTACTS PRESSE**

**APEC : MENDRIKA LOZAT – 06 74 94 76 24 - [MENDRIKA.LOZAT@APEC.FR](mailto:MENDRIKA.LOZAT@APEC.FR)**

**AFT : VINCENT LAJUS - 06 34 24 55 76 – [vincent.lajus@aft-dev.com](mailto:vincent.lajus@aft-dev.com)**